



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMITE REGIONAL OCCITANIE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOT

Siège social et correspondance :
Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal
Espace associatif Clément Marot, Place Bessières bureau 210 - 46000 CAHORS
☐ 05 65 35 50 74 e-mail cd46@petanque.fr

N° : 02/2023

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR Du 28 Avril 2023 à Labastide Murat

Présents : Guy Alaux, Sandrine Baginski, Alain Baronio, Serge Bourgès, Jean-Paul Buri, Hervé Chagnoleau, Ghislain Couderc, Carole Delage, Christian Gramond, Dominique Guynet, Thierry Landes, Dominique Lascout, Francis Mazot, Joelle Molesin

Excusés : Michel André, Josette Fougeret, Marcel Moulès, Ghislain Roumiga, Bérénice Dedieu

Début de la réunion : 18H30

Mot du Président

A peine une nouvelle saison vient de commencer que nous en avons déjà parcouru un tiers. Comme le temps passe vite....

Pourquoi passe-t-il si vite ce satané temps... En tout cas moi je ne sais pas, mais au fil des journées interminables assis à mon poste de travail, soit au bureau du comité le matin, soit chez moi l'après-midi, ce n'est pas le temps qui passe vite, c'est ma vie qui fout le camp car à vrai dire je ne m'en rends même plus compte.

Pendant ce temps-là, certains jettent des tonnes de boules car ils pensent que la victoire arrivera au gré d'un nombre d'heures considérables passées sur les bouledromes, c'est bien de rêver...

Il y a aussi, des personnes qui viennent tuer le temps pour éviter de voir les jours s'égrener avant que la dernière heure approche.

Tout ceci n'est que le reflet de notre société pétanquiste.

Et le bénévolat ou en est 'il ?

Je me demande si lui aussi n'attend sa dernière heure avant de succomber.

En effet, la majorité de nos joueurs attendent de plus en plus des bénévoles sans rien donner en retour.

Un jour proche arrivera ou à force d'attendre que les autres s'investissent pour eux, ils n'auront même pas le temps de se rendre compte qu'il n'y a plus de bénévoles.

Et là ! comment se fait-il qu'il n'y ait plus rien ? Je ne comprends pas... Ces paroles résonneront au-dessus des terrains de boules mais le mal sera fait...

En effet, nous bénévoles, nous ne comptons pas notre temps, chacun à notre niveau et si nous le faisons, c'est que cela nous satisfait.

N'oublions pas que le mot BENEVOLE en latin signifie « bonne volonté »

La définition du bénévolat désigne une activité de services envers autrui, de son plein gré et sans rémunération.

Voilà qui nous sommes, chacun à notre niveau, chacun à son degré, au fil de son temps libre et selon sa volonté. Il ne faudrait pas que nous soyons la dernière espèce d'une race qui sans équivoque est en voie de disparition et que bientôt il sera appelé « les derniers dinosaures ».

Pourquoi être bénévole ?

Chacun peut avoir son idée mais d'une manière générale, un bénévole est une personne désintéressée qui a envie de transmettre, d'aider, de rendre service, en résumé, un bénévole est généralement UNE BELLE PERSONNE qui peut se regarder dans le miroir et qui normalement devrait mériter de la considération.

DE LA CONSIDERATION c'est quoi ??? *Un grand nombre de nos licenciés n'ont aucune considération pour le travail que nous effectuons.*

En effet, au deux tiers de nos championnats, nous ne pouvons pas dire que nous ayons toujours pris du plaisir en délégation, à une table de marque, ou à l'arbitrage.

Des critiques qui fusent tout azimut genre « c'est des Mongols », « ils sont incapables », « ils trichent au tirage », « les terrains ne sont pas assez large ou pas assez long, ils sont trop caillouteux, il y a un peu d'herbe », « pourquoi on a pas joué dedans », j'en passe et des meilleures, tout est sujet à critique sans parler des attitudes agressives voir très agressives que certains bénévoles ont dû subir.

En résumé, nous n'avons pas le droit de commettre des erreurs alors que les joueurs les accumulent par dizaines journalièrement dans leur parties dès lors qu'ils manquent une boule, perdent un point ou font des erreurs de jeu.

Certaines personnes deviennent insensées pour ne pas dire détraquées dès qu'elles ont des boules en main ou gravitent sur un terrain de boule. Aucune tolérance, aucune empathie, un égoïsme exacerbé, voilà la panoplie du pétanqueur du futur, elle n'est pas resplendissante. Où est passé la tolérance, le respect des autres et tout simplement le plaisir de se rencontrer, de jouer et le bonheur de pouvoir assouvir sa passion.

Entendre de la part de certains vétérans qu'ils n'ont plus envie de participer à des concours toutes catégories pour ne pas avoir d'histoire, c'est très triste...

Mais le plus affligeant et je m'en rends compte, c'est que cette mauvaise foi et cette

agressivité devient contagieuse et touche certains de nos anciens.

De plus, un climat délétère règne dans certains clubs et on nous demande de les régler.
Depuis le début de l'année, plusieurs affaires plutôt clochemerlesque qu'autre chose se sont succédées.

Il faut constamment essayer de régler ces histoires sans pour cela mettre en place une commission de discipline, que c'est pénible... ça use, ça fait perdre du temps, de l'énergie pour ne pas dire de l'argent.

Depuis la dernière réunion, j'ai été menacé d'aller au tribunal à cause d'une affaire interne à un club.

Un ancien Président a écrit à la FD qui m'a renvoyé le mail car ils ne veulent pas traiter une affaire insignifiante et qui est du ressort de nos instances.

Cette même personne a contacté la Présidente de l'Occitanie pour ces mêmes problèmes. Cette affaire interne a été menée auprès d'un médiateur car ce quidam demande une mutation gratuite et le paiement des habits pour le nouveau club pour lui et son épouse. On croit rêver...

Je suis en attente d'un dénouement...

Autre affaire, une querelle interne entre 2 personnes du même club. Je dois les rencontrer pour éteindre l'incendie.

A contrario, un Président de club a sanctionné en interne deux joueurs pour des comportements inappropriés.

Cette action devrait servir d'exemple pour d'autres présidents de club.

Nous avons également été menacés d'aller au tribunal parce qu'une erreur avait été commise sur un de nos graphiques qui a généré une partie de cadrage sur un championnat. Après ces menaces, j'ai appelé sur le champ le président de la FD qui m'a assuré de son soutien entier.

Une personne sensée n'aurait trouvé que du plaisir de jouer une partie de plus.

En ce qui concerne l'élimination d'une équipe, lors du qualificatif de zone tripléte à Puy l'Evêque, après consultation auprès de Michel Le Bot pour avoir confirmation de la possible élimination de l'équipe qui ne s'était pas présentée au graphique en temps et heure, le Président de la Fédération m'a précisé que l'article 11.1 des championnats de France/Région/Comité oblige de ramener la fiche de jeu après chaque partie jouée. Cela n'avait pas été fait car le vainqueur du barrage avait ramené sa fiche de jeu avant le 1^{er} de poule.

Donc le jury n'a fait que son travail.

Suite à cette affaire, j'ai été pris à parti en étant insulté, ensuite le comité dans son ensemble a été dénigré intempestivement, j'ai donc établi un rapport.

Un licencié de ce club a contacté les instances supérieures (Président de FD et Présidente du CRO), j'ai eu des remontées et j'ai eu l'assurance du soutien de nos supérieurs.

Il faut savoir qu'aucun licencié basic ne peut contacter ces instances, il doit passer par le comité.

Seul le Président du CD ou par déclinaison un membre du comité peut contacter les organes supérieurs.

Si des personnes abusent dans ce sens, elles pourront être traduites en commission de discipline pour ces faits relevant de la catégorie 5 du code de discipline et encourent 5 ans de suspension et 200 € d'amende.

Catégorie 5 : Tous comportements indécents de nature à nuire à la Fédération, aux Comités Départementaux ou Régionaux et clubs ou pouvant porter atteinte au bon renom de la pétanque et du jeu provençal, ou de ses dirigeants.

Mais plus grave, avec la multiplication d'affaires disciplinaires importantes dont vous aurez les détails tout à l'heure.

Sachez que tant que je serais Président, je traquerais ces malveillants et que je vous soutiendrais dirigeants et arbitres.

Voilà dans quel climat nous évoluons, cela décourage vraiment et donne guère l'envie de s'investir.

Qu'advient-il de l'avenir ? Je n'en sais rien. En tous cas il reste bien sombre.

En continuant sur cette voie, la pétanque pourrait tout simplement disparaître de notre sphère... car je ne suis pas certain que le flambeau directionnel soit repris l'année prochaine mais le plus grave c'est que cela touche beaucoup de comités.

*De ce fait, nous ne pourrions même pas compter sur des comités voisins pour nous rattacher. Plus de dirigeants, plus de pétanque, **il faut bien ce mettre cela dans la tête**, c'est une quasi-certitude à plus ou moins court terme.*

Donc je vous demande d'être les porte-paroles auprès des joueurs, de leur dire d'arrêter leurs « conneries » s'ils ne veulent pas pleurer comme des enfants quand il n'y aura plus d'organisations.

Pour ma part, je ne ressens plus l'envie de m'investir pour des joueurs qui se prennent pour des stars parce qu'ils touchent 3 boules de rang, de cette pétanque gangrénée par l'argent en général pour toucher « trois sous dans les concours », certains tueraient père et mère pour 10 €, c'est grave et inintéressant au possible.

Je pense que notre priorité ne doit plus être le « pseudo haut-niveau » qui n'atteint pas les étoiles mais plutôt être proche de la masse, des compétitions par équipes et des animations pour les petits clubs qui essayent de faire vivre leur village en initiant sainement des activités.

Pour terminer, n'oublions jamais que de s'occuper les féminines, les jeunes et les personnes en situation de handicap, c'est nettement plus gratifiant.

👉 **Approbation Réunion Comité Directeur du 3 février 2023**

Compte rendu approuvé à l'unanimité

👉 **Infos diverses depuis le 4 février 2023**

- Participation à l'AG du Sport Adapté le 7 février à Labastide-Murat
- Réunion le 8 février au matin à Cahors avec Margot Blanchard la CTFR en vue de la constitution des demandes de dossiers de subvention ANS
- Organisation du championnat UNSS à Cahors, 25 équipes présentes. Un grand remerciement pour leur investissement et leur aide à Serge Bourgès, Corinne Boutarel, Michel Guttierrez et Jacques Lacombe
- Organisation du championnat d'académie UNSS des lycées à Cahors Un grand remerciement pour leur investissement et leur aide à Serge Bourgès, Corinne Boutarel, Cathy Pradal et Guy Alaux.
- **Ce même jour, une convention a été signée avec l'UNSS par les responsables des 2 structures (Lionel Veyseyre et Christian Gramond)**
- Réception CR Congrès Occitanie
- Réception CR réunion du mois de janvier et de mars de la FFPJP
- Congrès national à Grande-Synthe, 3 représentants du Comité s'y rendront (Christian, Sandrine et Alain)
Il faudra s'occuper des réservations d'hôtel
- Formation au logiciel Gestion Concours pour la société du Roc (sinon qui pourrait tenir le graphique éventuellement le 8 aout)
- Réception des fichiers concernant les modalités de formations pour 2023
- Contentieux entre l'ancien Président de la Pétanque d'Orlinde Bretenoux qui demande le paiement des mutations et des habits pour le nouveau club. Contact de Mr M à la FD et au CRO (les mails m'ont été retransmis)
- Réunion d'information en visio conférence concernant la campagne ANS
- En collaboration avec Margot Blanchard notre CTFR, vous nous sommes rendu à Montauban le 24 avril avec Jean-Paul Buri pour finaliser les demandes de subvention ANS

👉 **Point Mutations et Licences au 28 avril**

241 mutations à ce jour

Mutations internes payantes : 195 soit 5850 €

Mutations externes payantes : 46 soit 2300 €

Mutations gratuites : 6

Recette mutations à ce jour : **8150 €**

Licences :

2361 licences ce jour, nous avons dépassé le nombre de prise de licences 2022 de 47 unités soit 102 % de reprise

1107 séniors

1129 vétérans

125 jeunes

Soit :
469 féminines et 1892 masculins

↳ Point Trésorerie

1. Trésorerie générale

BP : 45000 €

CA : 29998 €

Caisse : 20 €

2. Point sur les demandes de subventions ANS : 4500 €

- Demande d'une subvention de 1800 € pour le développement de la pétanque Féminine (37 % du total des produits des projets) dans le but de fidéliser nos licenciées et d'en attirer de nouvelles.
 - Mise en place d'une épreuve dédiée au féminines dans un sport majoritairement masculin
 - Proposer des initiations pétanque pour les non licenciés en partenariat avec les écoles de pétanque
 - Journée découverte en faveur d'un public non licencié à but caritatif

- Demande d'une subvention de 1700 € pour l'animation auprès des jeunes (43 % du total des produits des projets) dans le but de développer la pratique de la pétanque dans le département en leur proposant une offre attractive.
 - Organisation des championnats
 - Récompenses aux meilleurs joueurs
 - Journées initiations avec des centres aérés
 - Journées UNSS et UFOLEP
 - Création d'un centre d'entraînement en collaboration avec le CD82
 - Concours jeunes (triplette, intergénérationnel ...)
 - Initiation à l'arbitrage des jeunes

- Demande d'une subvention de 1000 € pour l'animation auprès des personnes en situation d'handicap (35 % du total des produits des projets) dans le but de favoriser la pratique de la pétanque pour les personnes en situation de handicap physique ou mental par le biais de journées animées soit par les clubs soit par le Comité.
 - Challenges d'hiver et d'été joués sur 6 concours (rassemblement de pensionnaires d'instituts spécialisées pour jouer ces épreuves)
 - Organisation d'une étape interdépartementale
 - Concours handi valide rassemblant des personnes en situation de handicap jouant avec des licenciés FFPJP valides

- Organisation à minima de 2 concours handi pétanque, ouvert aux joueurs licenciés ou non détenteurs d'une carte MDPH (maison de personne handicapées)
 - Soit la carte de stationnement
 - Soit la carte de priorité (station debout pénible)
 - Soit la carte d'invalidité
- Projet de création d'un challenge départemental Sport Adapté et également Handi Pétanque

3. Les réservations d'hôtels pour les championnats d'Occitanie et de France ont été faites par Carole.

La grande partie des réservations de repas pour les championnats régionaux et nationaux ont été effectuées samedi dernier par Sandrine, Jean-Paul et moi-même.

4. Présentation et explications des documents des dons aux œuvres.
Des nouveaux documents, Jean-Paul doit nous les envoyer.

↳ **Derniers points des délégations et arbitrages**

Je me suis rendu compte de bon nombre de changements par rapport au tableau initial.

Afin d'un meilleur suivi et pour éviter les erreurs, dès le moindre changement, le tableau mis à jour par les responsables (arbitrage par Ghislain Roumiga et délégations/graphiques championnats par Sandrine Baginski)

Dès qu'il y a modification, ce tableau doit remplacer l'ancien (pas de copie) et être envoyé immédiatement :

- Sur le mail du CD pour Carole qui effectue les convocations
- A Sandrine Baginski
- A Ghislain Roumiga
- Au Président.

Cette procédure pourtant simple a connu des difficultés à être mise en place.

Peut-être qu'une seule personne peut d'occuper du suivi de ces tableaux et bien sûr le transmettre.

↳ **Trophée des Villes**

Comment allons-nous procéder cette année ?

En effet, la façon de procéder en 2022 a été assez pénible à supporter notamment pour les personnes qui en avaient la responsabilité. Beaucoup de critiques sur le choix des joueurs retenus. Un choix reste un choix et est fait avec comme priorité l'équilibre de l'équipe autant au niveau sportif, qu'au niveau relationnel.

De ce fait, 3 solutions peuvent être envisagées

1. Ne plus s'inscrire
2. **Continuer comme nous l'avons fait en 2022.**

Comme aucun suivi des joueurs n'a été réalisé sur nos championnats, en remplacement de concours préparatoire, le choix des joueurs serait fait au travers de journées de sélections pour environ une dizaine de joueurs convoqués.

Ces joueurs seraient supervisés par Dominique Guynet, Serge Bourgès et Alain Baronio (Christian ne désirant plus faire partie de ce comité de sélection)

3. Lancer une campagne d'inscription via les sociétés qui s'inscriraient au nom de leur club (on a le droit maintenant). Dans ce cas, la totalité des frais incomberait au club, le CD ne serait plus partenaire.

Dans ce cas-là, la date limite d'inscription des clubs après du CD serait fixée à la date de la prochaine réunion de CD à savoir le 23 juin.

En cas de plusieurs candidatures, l'arbitrage serait opéré par le Comité Directeur

Proposition n°2 validée

↳ **Championnats 2023**

D'une manière générale, les championnats connaissent une augmentation des participants.

Idées :

- Il serait peut être judicieux de commencer les championnats tripléte féminin le samedi à 14h. Les finales seraient jouées le dimanche vers 16 heures. De ce fait, petit bémol, les zones triplétes devraient être jouées en amont afin de s'assurer un certain confort pour assurer la logistique.
- **Championnats Provençaux :** Il serait peut-être judicieux de débiter les championnats provençaux le samedi matin à 8h30 afin de terminer à des heures convenables.

Il apparait très nettement que suivant le site du championnat, les équipes éloignées ne participent pas.

De ce fait, il serait peut-être judicieux de jouer en zone le samedi (cela générerait certainement plus de participation et mettrai moins à mal les clubs pour organiser avec un besoin moins important en terrain).

Les finales seraient jouées à 8 ou 16 équipes en fonction de la participation

Après réflexion de chacun, une décision sera prise lors de la prochaine réunion de CD

- **Sous-commission graphique**

Les graphiques des championnats départementaux seront désormais pris en charge par Sandrine Baginski qui réalisera les inscriptions aidées de plusieurs membres du comité volontaires et libres.

Les convocations aux graphiqueurs et délégués pourrait être fait par le responsable de graphiques (à voir)

• Point sur épreuves passées

- Champ tir et point jeunes : Très bien
- Secteur individuel (problème sur la zone Nord Est à Figeac, un joueur a menacé et insulté les arbitres et le délégué, des rapports ont été rédigés)
- Zones et championnats triplète mixte : Très bien
- Zones et championnats doublette senior et individuel féminin (une erreur technique a été faite sur le graphique de Figeac ce qui a obligé à qualifier 16 équipes au lieu de 14)

De ce fait le championnat doublette a été joué sur 34 équipes ce qui a généré un cadrage. A ce sujet, un joueur a contesté la validité du championnat et a menacé de porter plainte.

- Championnat individuel jeunes et doublette Provençal : Très bien
- Zones et championnats triplète féminin & senior

Une équipe 1ere sortie de poule lors de la zone Sud-Ouest jouée à Puy L'Evêque a été disqualifiée par le jury pour avoir emmené la fiche de jeu après le barragiste.

Cela a causé beaucoup de contestations, de mauvais comportements de la part de certains joueurs de ce club, à suivre...

- Championnat triplète vétérans : Très bien
- Championnat doublette féminin & individuel senior : Très bien

↳ Interventions des responsables de commissions

• Commission Discipline

Cette saison est à marquer à l'encre rouge.

Suite aux mauvais comportements de joueurs, plusieurs affaires ont été à l'ordre du jour en 2023

1. Pour injures et menaces envers un adversaire, un joueur a écopé d'une sanction de 2 ans de suspension ferme plus 2 ans avec sursis avec une amende de 60 € plus 150 € de frais de procédure
2. Une autre affaire sera traitée le 29 avril pour injures, menaces graves et attitude agressive envers arbitres et un officiel
3. Une affaire délocalisée du CD82 sera jugée le vendredi 5 mai pour menaces graves et insultes envers un officiel

Comme je l'ai dit auparavant, 3 affaires moins graves et internes à des clubs ont été dénoncées.

Ces affaires seront conclues par des avertissements.

Pour terminer, il doit être dénoncé un mauvais comportement de plusieurs licenciés d'un club lors de nos championnats.

- Non application des règlements de la FFPJP
- Difficultés pour avoir les bonnes informations de licenciés

- Contestation des décisions du comité
- Contact auprès des instances supérieures (il y a une hiérarchie à respecter)
- Divers mauvais comportements

De ce fait, le comité directeur a décidé que l'allocation de **100 €** versée aux clubs jouant au niveau régional soit suspendue pour ce club sur 2 années.

Au vu du nombre de commission de discipline, il est proposé de renforcer les membres extérieurs de cette commission avec l'ajout d'une personne : André AMADIEU de Lacapelle Marival. **Proposition validée**

• Commission des Jeunes et technique

- Diplômes BF1 reçus
- L'école de pétanque du secteur EST a déposé sa candidature pour l'organisation des finales de CRCJ le 5 octobre
- Formation et examen BF2 à Figeac
- Dimanche 30 avril CDC jeunes à Tauriac
- Pas de nouvelles pour le centre d'entraînement pour le moment, la journée de sélections jeunes se fera donc le 3 juin.

• Commission personnes en situation d'handicap

Sport adapté :

Joelle Molesin ira à Cajarc le 17 mai pour la 2^{ème} journée de challenge

Handi pétanque :

Réunion mercredi 10 mai 18H à Labastide Murat

• Commission Compétitions

- Coupes de France / Coupe du Lot
 - Reprise des perdants du 2eme tour de la coupe de France à la coupe du Lot (décision prise en urgence)
- CDCV : 3^{ème} journée et tout va bien
- CDCF et CDC Open : Alain Baronio a préparé les calendriers.

• Commission des Arbitres

- Être attentif aux nombres d'arbitres désignés sur les championnats
- Mettre comme responsable sur les championnats des arbitres ayant les « épaules pour prises de position » en cas de problèmes.
- Certains arbitres font plutôt acte de présence sur les sites plutôt que de l'arbitrage.
- Les convocations aux arbitres pourraient être faites par le responsable de l'arbitrage (A voir)

- **Commission Féminine**

1ère journée du Trophée des Dames : 32 équipes présentes
Devis et visuel en attente pour le trophée.
Devis cadeau en cours

Journée Découverte au profit d'une association
Association à l'étude
Devis cadeau en cours

↳ **Diverses nouvelles organisations**

Christian Gramond a demandé de l'aide et a reçu des mots de soutien de quelques clubs. Christian les a apprécié.

- SITE DU CD

Hervé Chagnoleau, Dominique Guynet et Josette Fougeret seront formés sur le fonctionnement du site.

- INSCRIPTION CHAMPIONNATS

Sandrine Baginski réceptionnera sur la boîte mail du CD les inscriptions des clubs et les enregistrera avec l'aide des personnes disponibles sur Cahors.

- TIMING FACTURATIONS

- Pour cette année tout était prêt, des changements seront fait l'année prochaine. Jean-Paul s'y penche.

- FORMATION EXCEL / WORD

Josette Fougeret et Marielle Bex-Gramond proposent de faire des formations aux membres du comité qui le souhaite :

Joelle Molesin, Serge Bourges, Guy Alaux, Alain Baronio et Thierry Landes sont intéressés.

- BOITES MAILS

Une nouvelle adresse mail devrait être créée pour la discipline

Possible qu'il en soit créé une également pour les inscriptions des championnats mais pour 2024.

↳ **Interventions des membres du comité qui le souhaitent**

Dominique Guynet:

« Les 3 pas Versois »

Inscriptions closes, c'est complet

Plusieurs sponsors

8 équipes du Lot : St Paul, Fontanes, Pétanque Cadurcienne, Gourdon, Luzech, St Germain du Bel Air (2 équipes) et Labastide Marnhac

8 équipes extérieures : 3 équipes de l'Aveyron, 1 équipe de Haute Garonne et 4 équipes du Tarn et Garonne.

Hervé Chagnoleau :

Se porte volontaire pour faire la formation gestion concours au club du Roc
Arbitrage : mise en route de la commission d'éthique.
Elle a été déclenchée pour 3 arbitres : 1 demande de radiation et 2 remises à niveau à faire.

Carole Delage :

Manque le règlement d'une publicité de 2022

Alain Baronio :

Demande création d'un tripléte vétérane mixte. **A méditer.**
Arbitres sur les championnats : faire un meilleur calcul du besoin.

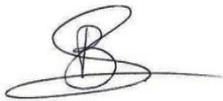
Jean-Paul Buri :

Les licences ont été payées dans les temps
Le paiement des championnats arrive

Fin de la réunion à 0h00

Compte-rendu effectué le 11/05/2023

Sandrine BAGINSKI
Secrétaire générale



Christian GRAMOND
Président

